

RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00380
Numéro SIREN : 805 170 495
Nom ou dénomination : V.O DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 3377

1

BILAN SIMPLIFIÉ

B3377

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise VO DESIGN Néant

Adresse de l'entreprise LIEU DIT BACCADE 32130 CAZAUX SAVÈRE

Numéro SIRET * 8 0 5 1 7 0 4 9 5 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE POUR GREFFE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				[3 1 1 2 2 0 1 8]		[3 1 1 2 2 0 1 7]		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	2 074	030	846	1 228		
	Immobilisations financières * (1)	040	570 000	042		570 000	570 000	
	Total I (5)	044	572 074	048	846	571 228	570 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	85 910	070		85 910	46 324
		Autres * (3)	072	893	074		893	6 847
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	2 109	086		2 109	3 087	
	Charges constatées d'avance *	092		094			855	
		Total II	096	88 911	098		88 911	57 113
		Total général (I+II)	110	660 986	112	846	660 139	627 113
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			392		323	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			3 648		2 334	
	Résultat de l'exercice	136			80 105		1 383	
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142			94 145		14 040
		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			171 294		227 486	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			39 507		70 065	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	65 652	172	355 193		315 522	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176			565 995		613 073	
	Total général (I + II + III)	180			660 139		627 113	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		113 826	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 350	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Copie certifiée conforme

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		VO DESIGN								Néant					
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le									
				3	1	2	2	0	1	8	3	1	2	2	0	1	7
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209							210						
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215							214						
			services *	217							218		175 592		118 603		
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222					
	Production immobilisée *										224						
	Subventions d'exploitation reçues										226						
	Autres produits										230		40			1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232		175 632		118 604		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234					
		Variation de stock (marchandises) *										236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											240						
Autres charges externes * :		dont crédit bail :										242		39 567		40 058	
		- mobilier	- immobilier														
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		380						244		989		1 194	
Rémunérations du personnel *												250		73 177		39 660	
Charges sociales (cf. renvoi 380)												252		21 118		24 410	
Dotations aux amortissements *												254		122			
Dotations aux provisions												256					
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259								262		17		1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260													
Total des charges d'exploitation (II)											264		134 992		105 323		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											270		40 640		13 282		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers										280		50 000				
	Produits exceptionnels										290		4 843				
	Charges financières										294		9 664		11 795		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347								300		140		104	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348													
	Impôts sur les bénéfices *											306		5 574			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)											310		80 105		1 383	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312		80 105	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318						
	Provisions non déductibles *										322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324		5 574				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247										330		2 640			
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										251						
	(Part de loyers dispensés de réintégration)			249													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997						
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. septies)	986															
	Zone franche IFOFITE (44. septies et octies A)	987									127						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981															
	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989									991						
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345															
	Investissements outre-mer	344									346						
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655														
Zones de restructuration de la défense (44. undecies)																	
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)																	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. septies)																	
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. septies)																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352		37 162	354			
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356						
	Déficits antérieurs reportables : *			906													
Total imputés sur le résultat :																	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370		37 162	372			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT CHARGES D'EXPLOITATION

Copie Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 660 139.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 175 592.00 Euros et dégageant un bénéfice de 80 104.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{ Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014) homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 157 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 157 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 157
Total	1 157

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui			1 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	724		
TOTAL	724		1 350
Autres participations	570 000		
TOTAL	570 000		
TOTAL GENERAL	570 724		1 350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			1 350	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			724	
TOTAL			2 074	
Autres participations			570 000	
TOTAL			570 000	
TOTAL GENERAL			572 074	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui		122		122
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	724			724
TOTAL	724	122		846
TOTAL GENERAL	724	122		846

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	122				
TOTAL	122				
TOTAL GENERAL	122				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	85 910	85 910	
Taxe sur la valeur ajoutée	893	893	
TOTAL	86 803	86 803	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	171 294	57 469	113 826	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 007	12 007		
Personnel et comptes rattachés	15 839	15 839		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 125	25 125		
Impôts sur les bénéfices	4 417	4 417		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 286	25 286		
Autres impôts taxes et assimilés	1 410	1 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 500	27 500		
Groupe et associés	283 117	283 117		
TOTAL	565 995	452 169	113 826	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 191			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	8 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	85 910
Total	85 910

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 985
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780
Dettes fiscales et sociales	32 593
Total	40 358

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		217 465	
Créances clients et comptes rattachés		2 324	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 740	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production de services	175 592
Total	175 592

Répartition par secteur géographique	Montant
France	175 592
Total	175 592

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 941	50 000
Dont entreprises liées	9 664	50 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 450 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	171 294
Total	171 294

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cautions reçues de personnes physiques	171 243
Caution BPI France	113 743
Total	284 986

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS 2B DESIGN	482 105	100.00	82 408
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

V.O DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Lieu dit la Baccade, 32130 CAZAUX SAVES
805 170 495 RCS AUCH

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 80 104,54 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	607,84 euros
Le solde, au compte « report à nouveau »	79 496,70 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

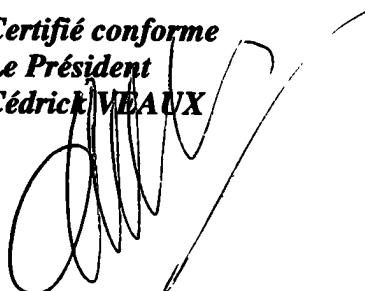
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Cédric VEAUX**



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33525 BRUGES CEDEX
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

S.A.S. V.O. DESIGN

Lieu-dit La Baccade
32130 CAZAUX SAVES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Dossier suivi par M. Nicolas MALAUZAT
Commissaire aux Comptes

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33525 BRUGES CEDEX
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

SAS VO DESIGN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la Société VO DESIGN,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 17 juin 2019
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC



Nicolas MALAUZAT

Bilan

**Compte
de
Résultat**

Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	1 350	122	1 228		1 228		
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	724	724					
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	570 000		570 000	570 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	572 074	846	571 228	570 000	1 228	0.22		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	85 910		85 910	46 324	39 586	85.46	
	Autres créances	893		893	6 847	5 954	86.96	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 109		2 109	3 087	979	31.70		
Charges constatées d'avance (3)				855	855	100.00		
Total III	88 911		88 911	57 113	31 799	55.68		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	660 986	846	660 139	627 113	33 027	5.27		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	392	323	69	21.40
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 648	2 334	1 313	56.26
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	80 105	1 383	78 722	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	94 145	14 040	80 105	570.54	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	171 294	227 486	56 191-	24.70-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	283 117	285 650	2 533-	0.89-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 007	12 565	558-	4.44-	
Dettes fiscales et sociales	72 077	29 872	42 205	141.28	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	27 500	57 500	30 000-	52.17-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	565 995	613 073	47 078-	7.68-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		660 139	627 113	33 027	5.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

452 169

613 073

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	175 592		175 592	118 603		56 989	48.05
Chiffre d'affaires NET	175 592		175 592	118 603		56 989	48.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			40	1		38	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			175 632	118 604		57 027	48.08
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			39 567	40 058		491-	1.23-
Impôts, taxes et versements assimilés			989	1 194		204-	17.11-
Salaires et traitements			73 177	39 660		33 518	84.51
Charges sociales			21 118	24 410		3 292-	13.48-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			122			122	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			17	1		16	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			134 992	105 323		29 669	28.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 640	13 282		27 358	205.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	50 000		50 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	50 000		50 000	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 664	11 795	2 131-	18.07-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 664	11 795	2 131-	18.07-
2. Résultat financier (V-VI)	40 336	11 795-	52 131	441.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	80 976	1 487	79 489	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 843		4 843	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 843		4 843	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	140	104	36	34.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	140	104	36	34.62
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 703	104-	4 807	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 574		5 574	
Total des produits (I+III+V+VII)	230 474	118 604	111 870	94.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	150 370	117 222	33 148	28.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	80 105	1 383	78 722	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS SYGNATURES

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 660 139.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 175 592.00 Euros et dégageant un bénéfice de 80 104.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{ Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014) homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 157 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 157 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 157
Total	1 157

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui			1 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	724		
TOTAL	724		1 350
Autres participations	570 000		
TOTAL	570 000		
TOTAL GENERAL	570 724		1 350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			1 350	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			724	
TOTAL			2 074	
Autres participations			570 000	
TOTAL			570 000	
TOTAL GENERAL			572 074	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui		122		122
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	724			724
TOTAL	724	122		846
TOTAL GENERAL	724	122		846

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	122				
TOTAL	122				
TOTAL GENERAL	122				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	85 910	85 910	
Taxe sur la valeur ajoutée	893	893	
TOTAL	86 803	86 803	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	171 294	57 469	113 826	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 007	12 007		
Personnel et comptes rattachés	15 839	15 839		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 125	25 125		
Impôts sur les bénéfices	4 417	4 417		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 286	25 286		
Autres impôts taxes et assimilés	1 410	1 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 500	27 500		
Groupe et associés	283 117	283 117		
TOTAL	565 995	452 169	113 826	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 191			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	8 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	85 910
Total	85 910

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 985
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780
Dettes fiscales et sociales	32 593
Total	40 358

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		217 465	
Créances clients et comptes rattachés		2 324	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 740	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production de services	175 592
Total	175 592

Répartition par secteur géographique	Montant
France	175 592
Total	175 592

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 941	50 000
Dont entreprises liées	9 664	50 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 450 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	171 294
Total	171 294

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cautions recues de personnes physiques	171 243
Caution BPI France	113 743
Total	284 986

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS 2B DESIGN	482 105	100.00	82 408
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			